

ROUBAIX

REDICTION : 23, rue Foyot, Tél. 4-51
DEPOT GENERAL : 12, rue de Basse

Le Monument aux Morts

Voici deux dernières reproductions, qui complètent la série des six projets exposés à l'Hôtel de Ville. Celle-ci sont présentées sous les devises : la première, figurée par un casque de soldat ; la seconde : « Pax ».



LE CINQUIEME PROJET.

Disons que, si les maquettes ne peuvent donner qu'une idée « approchée » de la réalisation définitive — à supposer même que la réalisation soit entièrement conforme au projet choisi — des reproductions nécessaires, mais réduites, comme celles-ci, sont plus instructives encore. Mais nos lecteurs auront sans doute trouvé quelque intérêt à considérer ces allouettes après avoir lu les notes très sobres que nous leur avons consacrées. Les deux projets ci-dessus ont fait et font peut-être encore l'objet de campagnes d'influences dont les raisons sont fort diversement appréciées. Répondent-ils bien à l'idée qui devait servir de thème aux concurrents ?

Roubaix, à ses héros ?
Le premier, dont un casque de soldat tient lieu provisoirement de signature, est certes le plus « local ». Cette ville de Roubaix, embrassant une famille de liserands, ne paraît pas — ceci n'est qu'un avis — apporter aux soldats et marins de Roubaix morts pour la patrie, l'hommage que la grande majorité de la population y chercherait sans doute.



LE SIXIEME PROJET.

Le second, « Pax », représente une figure de la Paix, frottant au pied l'hydre de la guerre. On y verrait plus volontiers une pièce de musée qu'un groupe destiné au plein air. L'antithèse est heureuse sans doute, et le monstre convulsé est frappé des imaginations du Moyen-Age toutes pénétrées des horreurs de l'Apocalypse. Mais comment serait-il interprété par l'esprit populaire de notre pays, ordinairement gai et si volontiers ironique ? Il est à regretter que maintes chansons roubaissiennes n'aient fait d'elles-mêmes quelque regrettable pasquinade.

Il est curieux, quand même de voir qu'un tel projet, pour une place publique, soit défendu par des représentants de ceux-là même qui ont pris pour devise : Oublier, c'est trahir ; se souvenir, c'est servir... Etrange équilibre qui se souvient, c'est servir... R. L.

Pommade Cadum contre toutes les Maladies de la Peau

Les souffrances provenant de maladies de la peau peuvent être évitées en employant, au moment de l'éruption, la Pommade Cadum. Elle agit immédiatement des démangeaisons, calme et guérit toute irritation ou inflammation de la peau. Elle est également souveraine contre l'eczéma, boutons, dartres, peaux des fesses, hémorroïdes, urticaire, croûtes, teigne, coupures, plaies, brûlures. Prix : 3 francs.

Deux cadavres dans le canal CELUI D'UN INCONNU

Dans la soirée de lundi, le cadavre d'un homme paraissant âgé de 45 à 50 ans, a été retiré du canal de Roubaix, au Quai du Sartel. On n'a trouvé dans ses vêtements aucun papier permettant de l'identifier. Le corps est de taille moyenne, d'aspect fort « coulé », portant la moustache. Il était vêtu d'un veston gris, d'un gilet et d'un pantalon noir, de bottines à lacet. Il était accompagné d'un chien berger. On ignore encore s'il s'agit d'un suicide ou d'un accident.

M. le docteur Jacquemont a fait les constatations d'usage. Le corps est à la morgue.

CELUI D'UN OUVRIER

Hier matin, vers 9 heures, au Quai de Charbourg le corps d'un ouvrier peigneur, Henri Noessens, 33 ans, domicilié à Saint-Génès (Belgique). Le corps a été transporté à la morgue. On ne sait pas plus à quelle cause il faut rapporter cette mort.

Geop?

VOL D'UN PORTEFEUILLE
M. Guyman-Auguste, 69 ans, domicilié à Roubaix, rue Christophe Colomb, 42, tisserand à l'usine Vanoutryve, Boulevard Gambetta, a porté plainte au commissariat de police du 1er arrondissement contre un inconnu qui lui a soustrait de la poche intérieure de son veston qu'il avait déposé au vestiaire de l'établissement, un portefeuille contenant une somme de 118 francs.
M. Vigne, commissaire de police du 1er arrondissement, recherche l'auteur de ce vol.

MALADE SUR LA VOIE PUBLIQUE
Un nommé, Emile Mahieu, 31 ans, demeurant rue des Vélocipèdes, 19, tombé

malade rue du Fontenoy, a été admis à l'hôpital sur ordonnance de M. le docteur Dubois.

L'ADJUDICATION DES TRAVAUX COMMUNAUX EN 1922

Hier matin, à 11 heures, dans la salle des adjudications de l'Hôtel de Ville, il a été procédé à l'adjudication en 12 lots, des travaux à exécuter aux bâtiments communaux pendant l'année 1922. Voici les résultats :
1er lot. — Terrassement, maçonnerie : 25.000 fr., adjudicataire M. Joseph Cache, qui fera un rabais de 23 %.
2e lot. — Enduits, plâtres : 20.000 fr., adjudicataire M. Gaston Chanary, 19.10 %.
3e lot. — Charpente, menuiserie, quincaillerie : 30.000 fr., adjudicataire, l'Union des Menuisiers 18 %.
4e lot. — Charpente, menuiserie, quincaillerie, 30.000 fr., adjudicataire, MM. Arthur et Fernand Lefebvre, 11 %.
5e lot. — Couverture, plomberie, 22.500 fr., adjudicataire, M. Alexandre Jénart, 31.10 %.
6e lot. — Couverture, plomberie, 22.500 fr., adjudicataire, M. Stædler, 27 %.
7e lot. — Serrurerie, ferronnerie, poêlerie, 12.000 fr., adjudicataire, M. Leuwers 35 %.
8e lot. — Serrurerie, ferronnerie, poêlerie, 12.000 fr., adjudicataire, M. Alphonse Louage 34 %.
9e lot. — Peinture et vitrerie, 30.000 fr., adjudicataire, Société « Le Travail » 55 %.
10e lot. — Peinture et vitrerie, 30.000 fr., adjudicataire, « La Renaissance » 53 %.
11e lot. — Peinture et vitrerie, 30.000 fr., adjudicataire « L'Union des Peintres » 53 %.
12e lot. — Canalisation de gaz : 8.200 fr., adjudicataire, M. Emile Dubois, 22.50 %.

Vos tabliers seront propres

Comme vos tabliers se salissent vite et combien vous avez du mal à les nettoyer parfaitement. Les tâches de noir du fourneau, la graisse des casseroles et des poêles, toute cette saleté dont vos tabliers sont imprégnés, vous l'enlèverez désormais, très facilement avec du RINSO.
Laissez tremper vos tabliers dans une mousse tiède de RINSO, pendant que vous travaillez à autre chose ou que vous reposez.
Puis, sortez-les et vous serez étonné de voir qu'ils sont propres ; vous n'aurez plus qu'à frotter très légèrement les parties les plus sales avec un peu de RINSO sec.
RINSO est un nouveau genre de savon en granules, composé par les fabricants du LUX, le célèbre savon en paillottes et qui fait ce qu'aucun savon ne peut faire.
En trempant le linge, il devient propre sans frotter, aussi RINSO remplace-t-il partout, maintenant, le savon en barre dans la lessive familiale.

LES INHUMATIONS AU CIMETIERE

Le maire de la ville de Roubaix donne avis que les inhumations vont reprendre incessamment dans les carrés numéros 18 et 19 du terrain commun du cimetière, ouvert le 28 juillet 1914 et clos le 12 mai 1915.
En conséquence, les personnes propriétaires d'épithaphes de bois, de fer ou de pierre, placées dans ces compartiments, sont priées de les faire enlever dans le délai réglementaire, à défaut de quoi il y sera procédé d'office par les agents de la ville, conformément au règlement du cimetière.
Pour faire enlever les dites épithaphes, on devra s'adresser à M. le conservateur du cimetière chargé de la surveillance de ces opérations.

LA FREQUENTATION SCOLAIRE

Dimanche matin, à 9 heures 30, la commission scolaire s'est réunie à l'Hôtel de Ville, pour entendre les explications des pères de famille convoqués au sujet du peu d'assiduité en classe ou de la non fréquentation scolaire de leurs enfants.
A l'audience du tribunal de simple police du 8 février courant les condamnations suivantes ont été prononcées : veuve Vanborde, rue de l'Ermitage, cour Billot, à une amende de 15 fr. ; Jaquet Virginie, veuve Mollier, rue Labryrie, 72, à une amende de 15 fr. ; Vanderbergh Louise, rue de l'Alma, 121, à une amende de 15 fr., pour non fréquentation scolaire de leurs enfants.

VISITE DE L'ATTACHE COMMERCIAL FRANÇAIS A BUENOS AIRES

Nous rappelons que M. Jean Colin, l'attaché commercial de France à Buenos Aires, sera à la Chambre de Commerce de Roubaix, jeudi 15 courant, de 10 h. à midi et de 14 h. 30 à 17 heures. Il y recevra les commerçants et industriels qui voudront bien le venir voir et le consulter sur les possibilités d'affaires en République Argentine.

AMICALE DES ARTS

La section dramatique de l'Amicale des Arts invite les membres actifs et honoraires à la représentation de gala, qu'elle donnera le 21 février prochain, à 15 h. 30, salle des Fêtes de la Fédération, 44, rue d'Alsace, à Roubaix, avec le concours de ses meilleurs éléments. Elle donnera « Les Crochets du Père Martin » et « Le Fusilier Larille ».
La location est ouverte tous les jours, toute la journée, chez Deconinck, 108, rue des Arts, sur présentation de la carte d'identité ou de l'invitation Rose.
Répétition jeudi prochain 15 courant, à partir de 19 heures à l'Ecole, rue des Arts, pour tous les groupes, Au Souffleur.

CLUB ATHLETIQUE DELEZENNE

Mercredi, à 7 heures 30, réunion de la commission de football et des capitaines d'équipes. Déplacement d'Abbeville ; exposé du président ; divers.
Tous les joueurs indistinctement sont priés de passer à la réunion et spécialement E. Amey et G. Dupont, communications importantes devant leur être faites.

UNION DES MUTILES ET REFORMES

Le Conseil d'Administration invite les membres de l'Union à assister aux funérailles de leur camarade Duchâteau Alfred, mort des suites d'une intoxication par les gaz. Elles auront lieu demain jeudi, Assemblée à 3 h., 35, rue du Progrès.

COURS D'INFIRMIERES

Les cours d'infirmières au Foyer des Amicales n'auront pas lieu aujourd'hui mercredi. Les auditeurs seront avisés par la voie de la presse de la prochaine.

A LA CAISSE D'EPARGNE

Au cours de la 6e semaine, 827.158 fr. ont été encaissés en 1.488 versements ; 406.624 francs ont été payés en 622 remboursements.

STAT-CIVIL

NAISSANCES. — Jeanne Grille, rue Beaumont, cour Lorient, 2. — Maurice Lzullie, rue des Arts. — M. Honnoré, rue Meyerbeer, 56, cour Leblanc, 14. — Georges Jeansens, rue Monge, 88. — Fernand Cammann, rue de Lille, cour Six-Droliers, 1. — Marie

Zachewy, rue du Chemin-de-Fer, 57. — René de Manbe, rue de Lille, 45.

DECES. — Marcel Sion, 3 mois, rue et impasse de Leuze, 158. — Jean Jacobs, 54 ans, rue Jemmapes, 34. — Claire Lefebvre, 29 ans, rue Adrien, 29. — Adolphe Lefebvre, 29 ans, épouse Picavet, 67 ans, rue Fontenoy, 174, cour Delmoite. — Alfred Duchatel, époux Durieux, 46 ans, place du Progrès, 35. — Georgette Dumez, 1 an, rue Estain, 56.

CHAMBRE SYNDICALE DES GERANTS DE DEBITS DE TABAC A LILLE

Deux de nos anciens collègues se sont sentis brusquement la vocation d'agents d'affaires — après avoir été leur fonds par l'intermédiaire de notre syndicat. Et, ces jours derniers, l'un d'eux après avoir été devant un de ses clients ses relations administratives au nombre desquelles figure, paraît-il, un certain M. M., d'une administration d'Etat dont les connaissances spéciales lui sont très précieuses — et comment ! demandait gentiment en récompense de ses efforts, et pour une cession de 70.000 fr., 5 % au cadant soit 3.500 fr., 1 % au preneur (pourquoi ?) soit 700 fr. — plus la rédaction des actes, soit 4.200 fr.

Chacun des amateurs de fonds doit être prévenu, ceci dans son seul intérêt, que c'est lui qui paie l'intermédiaire inutile et vraiment trop gonflé, car les émoluments énormes demandés sont toujours et d'avance incorporés dans le prix exigé pour la reprise. Les agents d'affaires en général, n'ont en vue que leur seul intérêt. Réaliser une cession, dans n'importe quelles conditions est le but initial de leurs visites, de leurs démarches, de leurs boniments. Notre syndicat, au contraire, cherche sans aucun attrait de lucre à ce que preneur et cadant soient traités de la façon la plus loyale. Nos ex-collègues, nouveaux agents en savent eux-mêmes quelque chose.

Amateurs, cadants, croyez bien que nous ne parlons qu'en votre intérêt. Depuis vingt années notre syndicat a veillé sans cesse sur vous, écartant les périls constants et facilitant par tous les moyens l'exercice de votre profession. Nous sommes toujours à votre disposition pour vous aider, les uns et les autres quand vous voulez céder ou reprendre un débit. Occupons-nous nous-mêmes de nos intérêts ; c'est du syndicalisme bien compris et bien appliqué. Retenez bien ceci et répétez avec nous : Vive le Syndicat des gerants ! Vive notre Fédération régionale !

Par ordre :
Le Président, BEGUIN.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hotel-de-Ville
Téléphone 9-85

Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce s'est réunie. Elle s'est occupée de questions suivantes :
L'admission temporaire de laines brutes. — M. le Président a entendu avec une vive satisfaction que, sur un amendement de M. le sénateur Debièvre, le Sénat a admis l'apurement au moyen de laines filées, des certificats d'admission temporaire de laines brutes ; c'est là un précieux encouragement à l'exportation.

Amélioration au réseau téléphonique. — M. le Président entretient l'assemblée de l'entrevue qu'il a eue à Lille, le 7 février, avec M. le Préfet, M. le Maire, M. le Sénateur et M. le Président des Chambres de Commerce de Lille et de Roubaix au sujet de l'avance des 1.000.000 fr. nécessaires à l'installation d'un câble régional des 12 paires et à l'indiquer les conditions dans lesquelles la Chambre de Commerce de Tourcoing interviendra.

Un marché de laines à Dunkerque. — Après avoir pris connaissance d'un substantiel mémoire rédigé par M. de Brouckère, le Président a adopté le principe de la création à Dunkerque d'un marché de laines tel qu'il en existe à Londres, à Liverpool et à Anvers et décide de demander à l'Union des Négociants en laines d'en étudier les voies et moyens.

L'accord franco-belge. — La Chambre de Commerce après avoir consulté les groupements intéressés, a réuni les desiderata exprimés par chacun d'eux concernant l'accord commercial ; en voie de négociation avec la Belgique et elle décide de les transmettre en les appuyant aux pouvoirs publics.

Les Coopératives. — Sur une demande de l'Union des Commerçants détaillants de Tourcoing et après enquête, la Chambre de Commerce, soucieuse des intérêts de tous ses ressortissants, a acquis la certitude que le consortium des Industries-Textiles de Roubaix-Tourcoing était actuellement en faillite aux opérations de la société générale d'approvisionnement ; que cette société avait cessé tout commerce de détail, qu'elle se bornait à acheter des matières premières et à les vendre à la disposition de la disposition des coopératives aussi bien qu'à celle de tous les commerçants qui, en s'approvisionnant chez elle, voudraient profiter de ses avantages de gros qui obtiendraient directement par leurs propres moyens.

En ce qui concerne l'avance de fonds, la Société Générale d'approvisionnement se déclare disposée à les consentir à tous les commerçants qui deviendraient leurs clients de gros.

La Chambre de Commerce estime que cette combinaison est de nature à procurer, au moins au point de vue économique et social, des avantages appréciables au commerce de détail et à toute la population.

Les bons de monnaie des Chambres de Commerce. — La Chambre de Commerce informe le public que la Chambre de Commerce d'Amiens ayant fait passer la fabrication de ses bons de monnaie à la disposition de la Chambre de Commerce de Roubaix-Tourcoing, elle invite en conséquence les détenteurs de ces coupures à les faire parvenir, dans le plus court délai, à M. Duverlé, banquier, 30, rue des Jacobins, à Amiens.

UN OYE INCONNU

Hier vers 8 heures du matin, M. Benjamin Houzet, caetier, rue de Ma Campagne, 237, longeait le canal, lorsqu'il remarqua près du pont National, un corps recouvert de vases, surnaissant l'eau.
Avec l'aide de quelques passants, il amena sur la berge le corps d'un homme paraissant âgé d'une quarantaine d'années.

M. Vigne, commissaire du 1er arrondissement, qui fit les constatations d'usage, trouva dans les poches du noyé, une montre en nickel avec chaîne garnie de petites perles,

et un mètre en cuivre ; il n'y avait aucun papier d'identité.

Le corps a été transporté à la morgue de l'hôpital civil par la voiture d'ambulance.

MOUVEMENT DE LA POPULATION

Au 31 décembre 1921, Tourcoing comptait 79.364 habitants.
Dans le courant du mois de janvier 1922, la Mairie a enregistré :
Personnes venues de l'étranger, 331 ; naissances, 121, soit 452.
Personnes décédées, 91 ; id. ayant quitté la ville, 212, soit 303.
Chiffre de la population au 31 janvier 1922 : 79.513 francs.

JEUNESSE DU BLANC-BEAU

Le Gouvernement vient de récompenser deux ardents propagateurs de la gymnastique, MM. Vancraeynest et Herment. Pour permettre à tous les gymnastes vétérans et jeunes de féliciter les nouveaux promoteurs, le Comité des prix d'assistance à une assemblée générale qui aura lieu dimanche prochain 18 février, à 11 h. 15.
Le Président entretiendra les gymnastes des divers concours et manifestations de 1922 et notamment de la Fête Fédérale de Roubaix où la société est inscrite.

La répétition de ce soir mercredi n'aura pas lieu pour les jeunes gens, afin de laisser le local libre pour la section de jeunes filles qui se prépare à affronter en division supérieure le concours de la fête fédérale féminine de Monaco ; elles sont priées par leur chef de faire un effort pour être toutes présentes à 6 h. 20.

GRANDE SEMAINE DE RECLAME
UN JOLI CADEAU
EST OFFERT
à TOUT ACHETEUR de 500 Gr.
de MARGARINE
ERA
AUX FRUITS
D'ORIENT
Dépôt : H. Germain, 10, Gde-Place, Tourcoing

AU THEATRE MUNICIPAL

Jeudi 15 février, à 8 heures, dernière de « La Victoire de Samothrace », opérette en 3 actes, musique Scala.
— Dimanche 18 février, matinée de gala, à 3 heures, avec le concours de Mme Lempers, de la Gaîté-Lyrique ; M. Dangès, de l'Opéra et M. J. Durand, de l'Opéra-Comique ; « Le Chémireau » drame lyrique, en 4 actes, musique de X. Leroux.

ECOLE DU BATIMENT

Exceptionnellement au cours de métrés de ce soir mercredi, le professeur traitera de la menuiserie.
Jeudi, à 6 heures, conférence par M. Charbon sur la physique appliquée à la construction. Tous les ouvriers du bâtiment peuvent y assister sans inscription préalable.
Cours de formation rapide : Maçons et menuisiers ; ce cours commencera vers le 1er mars ; inscription le soir, de 6 à 8 heures, sauf le samedi.

ORPHEONISTES « CRICK-SICKS »

Aujourd'hui mercredi 14, répétition générale, par M. Duysburg. Présence indispensable.

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Roger Leblanc, rue Louis Leloir, 7. — Jules Hanro, rue des Girondins, 18.
DECES. — Palmyre Salembert, 78 ans, rue de Lille, 121. — André Evrard, 10 mois, rue de l'Épine, cour Vandamme, 3.

Antour de Roubaix-Tourcoing

WATTELOS

EN TRAVAILLANT. — Au dépôt du chemin de fer, Désiré Benoit, 24 ans, manoeuvre, s'est fait une entorse du poignet gauche avec contusions.

A LA MAIRIE. — Vendredi 16 février, à 19 heures, réunion des Commissions des finances et des travaux.
Mercredi 21 février, séance ordinaire du Conseil municipal.

AUX CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Jeudi 15 février, les Consultations de nourrissons auront lieu dans l'ordre ci-après :
Ecole de filles du Touquet : 1^{re} séance, à 9 h. pour les noms commençant par les lettres A à G ; 2^e séance, à 10 heures pour les lettres H à Z.
Ecole des filles du Centre : 1^{re} séance, à 14 h. 30 pour les lettres A à G ; 2^e séance, à 15 h. 30 pour les lettres H à Z.
Les mères qui présenteront leur enfant pour la première fois devront, au préalable, réclamer un carnet de naissance au Bureau de l'Office social, un carnet de naissance au Bureau de l'Office social.

ETAT CIVIL. — Naissances. — Odette Vanpeghem, 7, rue Faidherbe, 23 bis ; Yvonne Manbe, rue de la Bellière, 80.
DECES. — Eugénie Leclercq, veuve Leclercq, 78 ans, sans prof., rue du Verger, 6 ; Sophie Van hille, épouse Verstraë, 70 ans, sans prof., rue de l'Éclaircie, 27 ; Pierre Vermeulen, 67 ans, bobineur, rue St-Gérard, 11 ; Emma Verhoest, épouse Danol, 53 ans, sans prof., rue Jules-Guesde.

AU MOINDRE MALAISE
le RHUM NEGrita
en GROG ou dans du THÉ ou du LAIT bien chaud
VOUS VITERRA
RHUME et GRIPPE

CROIX

UNION CHORALE. — Vendredi, 15 courant, à 20 h., au local, réunion générale obligatoire. — Compte rendu moral et financier. — Vote de plusieurs résolutions. — Renouvellement complet de la Commission.

ETAT CIVIL. — Naissances. — Marcel Lecouste, rue Pasteur, 17. — Denise Mangé, rue de Bellon, 7. — Jacqueline Vanhoye, rue de l'Éclaircie, 27. — Nicole Mény, rue Verte, 2.
DECES. — Hélène Provost, 12 ans, rue Gustave-Dubled prolongée — Jean Alabergère, 20 ans, receveur buraliste, rue de l'Avant, 42. — Suzanne Vanderbeke, 37 ans, s. p., rue Kléber, 53.

LANNOY

L'HEURE AVAIT SONNÉ. — Pour la seconde fois, Mme Vve Delant, débitante de boissons, place de Lannoy a résolu l'interdiction pour fermiers tardifs de son établissement.

Le « NORODOL » fait DIGERER

HEM
DE DOIGT DANS L'ENGRENAGE. — Aux usines Desmoulin et Pils, un aide-lisseur, M. Albert Obein, 44 ans, rue de Fourcal, cour Bancolle, à Lannoy, en nettoyant un métier, a eu le médus droit pris dans l'engrenage, qui a nécessité l'amputation de la phalange du doigt. Un mois de repos a été accordé à M. Obein.

IL FAUT ALLUMER. — M. Théophile Degand, domestique, 15, rue de Lille, à Hem, qui conduisait un alliage non éclairé a été victime d'une contorsion.

ETAT CIVIL. — Décès. — Alphonse Esprit, 63 ans, 42, rue du Petit-Lannoy.

Le « NORODOL » guérit la CONSTIPATION

TOUFFLERS

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — La consultation des nourrissons aura lieu Jeudi à 15 heures, à l'école des filles. Elle est obligatoire pour les nourrices et pour les personnes touchant des secours d'assistance.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — En session ordinaire de février, le Conseil municipal se réunira le Jeudi 15 février, à 19 heures 30 précises, à la mairie. Ordre du jour : Gaz. Consultation des nourrissons. Électricité. Demandes d'assistances.

REUNION DU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Le Bureau de Bienfaisance se réunira le Mercredi 14 février, à 19 heures, à la mairie.

BAISEIEUX

LA DIVE BOUTEILLE. — Plafonneur à Baiseieux, 37, rue de Tournai, M. Louis Varley, 25 ans, avait rendu de nombreuses visites dans certains établissements. Assisté de deux gendarmes, il fut conduit au violon municipal, son sans avoir, au préalable, déclaré son adresse en vue de la rédaction d'un procès-verbal.

Le « NORODOL » désinfecte l'INTESTIN

HALLUIN

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le samedi 17 février, à 18 heures.

LA CIRCULATION RUE SAINT-SYLVESTRE. — En raison des travaux de réfection de la chaussée, la circulation est interdite 8 jours dans la partie de la rue Saint-Sylvestre comprise entre les rues des Ecoles et de la Paix.

LILLE

AU PARQUET

LE PARRICIDE VAN PAMMEL.
M. le docteur Cordonnier, médecin légiste, a remis au juge d'instruction chargé de l'affaire, son rapport concernant l'examen médical du jeune Van Pammel, inculpé du meurtre de son père.
Le praticien conclut à la responsabilité de l'accusé.

On se souvient que Mme Van Pammel, qui s'était d'abord déclarée l'auteur de ce meurtre, fut remise en liberté à la suite d'une démarche de son fils qui vint se constituer prisonnier et avouer spontanément la vérité.

On se souvient que Mme Van Pammel, qui s'était d'abord déclarée l'auteur de ce meurtre, fut remise en liberté à la suite d'une démarche de son fils qui vint se constituer prisonnier et avouer spontanément la vérité.

C'est d'ailleurs en prenant la défense de sa mère, battu par son père, que le jeune homme fut appelé à frapper mortellement d'un coup de couteau à la poitrine, l'auteur de ses jours.

POUR LES ASSISES

Le sieur Victor Peela, qui tua sa maîtresse, vint deux fois, à Roubaix, vient d'être renvoyé devant les prochaines assises.

L'ACCIDENT DE CHEMIN DE FER DE LEZENNES

M. le docteur Leclercq, médecin légiste, a été commis, à l'effet d'examiner, le conducteur de train, Lucien Destrebecq, blessé lors de l'accident de chemin de fer survenu dernièrement à Lezennes.

On sait que M. Destrebecq, qui eut une jambe fracturée et qui portait des contusions internes est toujours en traitement à l'hôpital Saint-Sever.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Louis Caillat, 29 ans, demeurant à Beuvrin, pour bris de carreaux, chez les époux Leblond, des voisins, scope 50 fr. d'amende.
— Camille Desmakière, pour usage de faux poids, est condamné à 15 jours de prison avec sursis et 1.500 fr. d'amende.

— Victoire Deltournée, femme Degand, ménagère, demeurant à Thumeries, scope 50 fr. d'amende pour coups portés sur la personne d'une de ses voisines.

Four abus de confiance au préjudice de M. Allot, marchand de chaussures à Lille, Bouhée Albert, 23 ans, ouvrier cordonnier, demeurant à Roubaix, rue de la Redoute, est condamné à un mois de prison avec sursis et 100 fr. d'amende.

— Georges Crombez, 32 ans, journalier à Seclin, pour bris de carreaux chez les époux Baulieu, scope un mois de prison, 11 francs d'amende et 5 francs pour ivresse.

— Marie Ducatillon, 53 ans, cabaretière, 98, rue de Tournai, pour excitation à la débauche, est condamnée à 100 fr. d'amende et à la fermeture de son établissement.

— Henri Hennion, 49 ans, demeurant à Lille, a emprunté à M. Dumont, entrepreneur de déchargement de bateaux, qui de la Base-Delle, une somme d'argent qu'il ne lui a pas rendue. Côté : 15 jours de prison par défaut.

— 200 fr. d'amende à Edmond Hernez, 27 ans, ajusteur, demeurant à Lomme, et 50 fr. d'amende à Félicien Degaye, 24 ans, pour coups sur la personne de Jeanne Gauthin, qui obtient 300 fr. de dommages-intérêts.

LE SIDI PICKPOCKET EST ARRETE

Le sidi avait subtilisé le portefeuille de M. Tallaron contenant environ 800 francs, et avait pris la fuite dans la direction de Valenciennes. Malgré le vague des renseignements fournis par M. Tallaron sur son voleur, la police de Valenciennes est parvenue à retrouver le sidi pickpocket. C'est un certain Mohammed Grib, âgé de 26 ans, marchand ambulancier, venant de Cambrai et sans domicile fixe.

Grib, déjà titulaire de plusieurs condamnations, a été arrêté et conduit au parquet et a été déféré au tribunal de Valenciennes, où il a été interrogé.

LES SCRABOUX

M. Groulez, épicier à Marchiennes, qui roulait en ville à l'allure imbécille de 30 kilomètres à l'heure, a reculé un procès-verbal.

VA